



Vincent Trovato,
Président de l'École Alpha Mons-Borinage

Pouvez-vous nous dire, en quoi consiste votre Association ?

L'Alpha Mons-Borinage a été créée en 1978, l'Asbl est donc active depuis déjà 40 ans. Elle mène des actions d'éducation permanente, selon une philosophie en 2 axes : l'éducation et la créativité.

En quoi consistent ces 2 axes ?

● **L'éducation** est un axe pédagogique mais différente de l'éducation du système scolaire : lorsque l'on constate que la personne ne sait ni lire ni écrire, nous la prenons en charge par des cours d'alphabétisation. Nos apprenants passent par 3 stades d'apprentissage que l'on appelle « **survie** », « **seuil** » et « **analyse action** ». Le travail, pour les 2 premiers, a une durée qui peut aller jusqu'à 6 mois, le troisième pouvant, quant à lui, avoir une durée d'un an à deux ans, ce qui demande de l'assiduité de la part de nos apprenants. L'apprentissage des rudiments de la langue française, particulièrement pour les personnes migrantes, est essentiel. Nos techniques d'apprentissage sont basées, non pas sur l'utilisation de supports et autres ouvrages traditionnels (Bescherelle, Larousse, livres bled) mais sur une approche de terrain. **Pour le stade « survie »**, il s'agit de confronter l'apprenant à tous les thèmes de société (quel langage employer dans les différentes situations de vie: acheter du pain, aller chez le médecin, inscrire son enfant à l'école, s'inscrire dans une Administration communale ou en agence intérim, ...). **Au stade « seuil »**, on va un peu plus loin dans l'apprentissage de la langue pour amener nos apprenants à pouvoir tenir une conversation avec leur voisinage. Nous communiquons avec eux sur des thèmes d'actualité ou d'autres sujets tels que l'identité, les loisirs, la maison, nous leur apprenons à décoder le journal télévisé ou les infos entendues à la radio, à comprendre la météo, à discuter avec leur conseiller Forem de leur futur métier ou d'une formation à laquelle ils souhaitent s'inscrire... Le travail entrepris lors de l'**analyse action**, dernier stade de l'axe éducation, les amènera à se faire leurs propres jugements sur des faits de société et événements de vie particuliers et, par la même, à développer leur sens des responsabilités et de la conscientisation (pourquoi y-a-t-il une grève des TEC ou des trains ou des décrets interdisant telle ou telle chose ? Qu'est-ce qu'un syndicat, une Administration communale ?).

● **L'axe créativité** dépasse la nature pédagogique du premier axe éducation, pour donner de l'air à l'apprenant. Cet axe lui permet également d'entreprendre un travail de réflexion en abordant, avec des associations extérieures, plusieurs sujets (le droit des femmes, visionnement de films thématiques...).

Cet axe créativité est également vu sous un angle plus intime et littéraire : les apprenants mettent sur papier tous les mots qui sont en eux et qu'ils ont appris grâce au premier axe et les transforment en dessin : ses phrases et dessins sont récoltés pour en faire un livre, « chef d'œuvre » fruit de leur création et ensuite publié, imprimé et qui leur est transmis. Chef-d'œuvre qu'ils peuvent promouvoir auprès de la société, valoriser vers l'extérieur, à leurs amis, à leur famille. On passe donc ici d'un travail individuel à un travail collectif.

Quels sont les publics visés par votre association ?

Nos publics sont composés d'hommes et de femmes adultes, de plus de 18 ans, de toutes catégories : personnes défavorisées généralement issues de milieux populaires, demandeurs d'emploi, publics émergeant au CPAS, primo-arrivants, migrants, personnes sans-papiers. Nous recevons des apprenants de toutes origines. Plus de 45 nationalités fréquentent notre Asbl.

Savez-vous quel parcours entament vos apprenants à l'issue de leur processus d'apprentissage chez vous ?

Nous n'avons pas de suivi de nos apprenants quand ils sortent de chez nous, il se peut que certains travaillent, d'autres pas, que certains retournent dans leur pays d'origine...

Il arrive que nous en rencontrions et c'est toujours un plaisir de voir qu'ils sont bien intégrés dans la région, de constater leur réussite socio-professionnelle : certains d'entre eux travaillant dans le secteur de l'horeca, d'autres dans le secteur du bâtiment. Mais, au-delà de la réussite professionnelle (qui n'est pas notre objectif premier), c'est l'humain qui prime et que l'on vise avant tout, et, en cela, la plus grande des réussites, pour nous, est de voir nos apprenants féminins devenir autonomes.

Qu'apprenez-vous à vos apprenants et quels sont les objectifs de cet apprentissage ?

L'apprentissage linguistique (au minimum, l'acquisition des rudiments du français) permet à nos apprenants de se remettre dans le bain de la langue française. Mais notre travail de première ligne, c'est la conscientisation, la responsabilisation de nos apprenants : être citoyen à part entière, par tous les moyens : par le jeu, l'art, la musique, le théâtre, les images, les sorties, des mises en situations, comme le cours « épicerie », reproduisant, à l'école alpha, le contexte du magasin (le formateur joue le rôle du vendeur, l'apprenant celui de l'acheteur). Ainsi, les objectifs que l'on cherche à atteindre et définis par les études psychosociales que nous avons menées sont : d'abord, remettre les personnes sur les rails et leur redonner confiance en elles. Ensuite, nous les valorisons et mettons tout en œuvre pour qu'ils deviennent responsables de leur vie et qu'ils puissent se débrouiller dans la société.

Formez-vous des professionnels ?

Oui, nous assurons des formations pour les formateurs en ALPHA et en FLE. En septembre prochain, nous dispenserons une formation qui sera uniquement destinée aux éducateurs qui veulent s'investir dans l'alphabétisation et le FLE.

Développez-vous une pédagogie particulière ? Quelles sont, en quelques mots, les méthodes employées pour apprendre les bases de la langue française aux migrants, primo-arrivants, personnes étrangère et d'origine étrangère ?

Nous utilisons la pédagogie, tout à fait particulière, de Paulo Freire (pédagogue Brésilien) dite de la libération (je t'apprends à lire et à écrire mais je t'apprends aussi à comprendre pourquoi tu ne t'en sors pas dans la société, pourquoi on dit que tu es une personne défavorisée, que tu es toujours rejeté, ...). C'est une pédagogie de conscientisation, de libération de la personne. On part toujours du vécu des apprenants et l'on prend, dans chacune de leur histoire, des mots clés, avec lesquels le cours se construit. Ainsi, nous avons transposé cette pédagogie de Paulo Freire (que nous avons choisi d'intituler « **Parlécriture** ») en y apportant des particularités propres à notre école tels que les compléments artistiques que ne développait pas Paulo Freire (faire parler les personnes au départ d'un dessin, d'une musique, de la création d'une fresque autour de laquelle chacun est invité à s'exprimer pour faire surgir des mots qui serviront au développement d'un autre cours).

Vous êtes subventionnés dans le cadre de l'appel à projets wallon « Initiatives locales d'intégration (ILI) ». Pouvez-vous nous décrire ce/ces projet(s) en quelques lignes ?

Nous assurons un accompagnement social des apprenants qui sont reçus, lors de permanences, par une assistante sociale (entre 50 et 80 personnes par an). Elle prend non seulement en charge l'accueil de ceux-ci et leur inscription mais gère également les conflits avec les administrations publiques (CPAS, problèmes administratifs de personnes migrantes, ...) et assure le suivi des demandes particulières (problèmes juridiques, de logement, d'inscription, ...), en aiguillant les personnes vers les services partenaires adéquats.

Quelle activité /axe vous enthousiasme le plus dans votre domaine ?

Tout ce qui touche au domaine de la formation de formateurs et à la recherche sur l'analyse, la critique, le fonctionnement de la langue et de l'orthographe.

Peu de gens le savent, mais, si l'orthographe a été créée, c'est tout simplement pour séparer les gens lettrés des femmes et des ignares. Or je ne m'inscris pas dans cette logique. Il y avait déjà, à l'époque, plusieurs manières d'écrire et d'orthographe un mot et de grandes personnalités lettrées écrivaient déjà, par moments, de façon phonétique ou orthographiaient des mots de façon différente. De l'ordre a certes été mis, via des décrets académiques, dans l'orthographe des mots, mais entraînant aujourd'hui encore, pour moi, la mise des personnes dans des catégories. Or ce n'est pas du fait qu'une personne connaît des difficultés d'écriture en langue française qu'elle doit être décrite comme stupide, que du contraire : elle a des richesses énormes à partager et à échanger avec autrui. Malheureusement, il se peut, étant donné que notre position culturelle administrative actuelle est d'avoir une parfaite orthographe, que ces personnes soient disqualifiées pour un emploi.

En dehors du CIMB, quels partenariats développez-vous pour mener à bien vos actions ?

Nous avons actuellement un partenariat avec le club de la presse de Mons pour le développement de projets d'éducation aux médias et d'éducation permanente (comment comprendre les médias, comme lire un quotidien, ...). Nous abordons le droit et particulièrement le droit des femmes via un partenariat avec Vie Féminine. Nous avons récemment mis en place un partenariat avec les écoles de promotion sociale, notamment l'école Jean D'Avesnes, pour les classes de futurs éducateurs. Nous avons enfin des partenariats habituels et sporadiques qui se créent selon l'appel ou l'action (Lire et Ecrire, Creafom, les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance – CEFA - ...).

Sachant qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles, la scolarité est obligatoire jusqu'à 18 ans, comment expliquer qu'aujourd'hui encore, de jeunes étudiants soient illettrés ?

Je ne peux me baser que sur ce que je perçois à l'école Alpha pour avancer quelques possibles explications, à partir de vécus d'apprenants et de causes de décrochage scolaire qui peuvent être mises en parallèle : les jeunes qui ont fréquenté notre Asbl, après quelques années (ayant ou pas passé avec succès le CEB ou les études secondaires) me disent : « *à un moment, on a eu besoin d'un coup de pouce que l'on n'a pas pu avoir, par manque de temps de l'instituteur ou du professeur* ». D'après d'autres propos d'apprenants, on peut citer aussi le besoin de davantage de temps, pour certains élèves pour assimiler certains cours, ce qui les met à terme (et après avoir dû redoubler leur 5ème ou 6ème secondaire) en situation de décrochage scolaire. D'autres élèves ont pu se sentir brimés du fait qu'ils n'ont pu entreprendre les études visées au départ, engendrant chez ceux-ci de la frustration. Le manque d'implication d'un étudiant, l'environnement familial peu propice sont aussi à prendre en considération.

Des réflexions autour de changements dans l'enseignement sont en cours, à travers le pacte d'excellence. Il faudra attendre ces effets futurs. Il est vrai également que le français n'est pas une langue facile à assimiler. Peut-être serait-il bon aussi de casser la symbolique effrayante du livre en redonnant un côté magique à l'objet, comme support dont on peut se servir. Redonner le goût à la curiosité et à la volonté d'apprendre, car si l'élève n'a pas au départ la volonté et ne fait pas l'effort d'apprendre, aucun professeur ne pourra faire le travail à sa place.